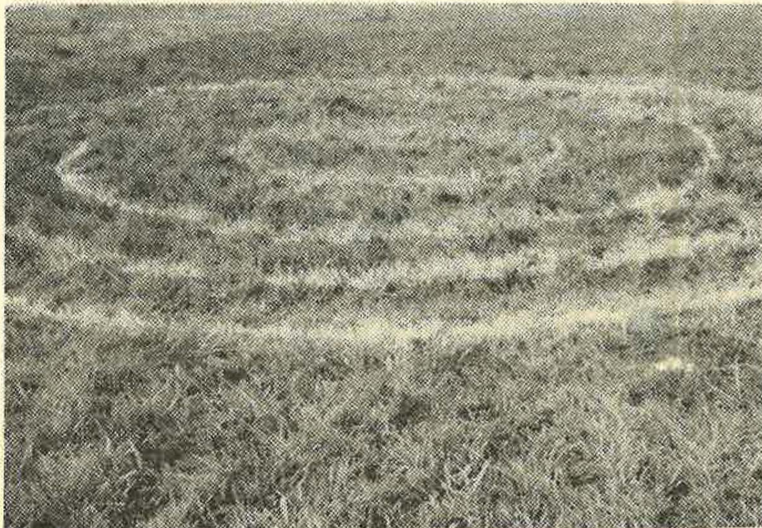
Ouranos

REVUE INTERNATIONALE POUR L'ETUDE
DES ENGINS SPATIAUX DE PROVENANCE INCONNUE
éditée par la
COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUÊTES SCIENTIFIQUES

Siège : 6, rue Pelleterie, *VALENCE (Drôme) France*
C.C.P. « Ouranos » : Paris 10522.47
— *Abonnement annuel* : France : 15 NF — Etranger : 18 NF —
(Publication mensuelle). Le numéro : France 1,50 NF. Etranger 1,80 NF

10e année
N° **26**
Juillet 1961

Directeur : Marc Thirouin.
Chef du Service d'enquête : Jimmy Guieu.
Rédacteur en chef : Yves-M. Bornecque.
Conseiller scientifique : Aimé Michel.



Cliché Sud-Ouest

Un engin s'est posé ici. En voici ←—— les traces.

Voir page 2 notre enquête sur les lieux.

Une nouvelle formule. Pourquoi ?

Comme nous l'avions annoncé dans notre *Supplément d'information* (n° 25 *bis*), le présent numéro inaugure un certain nombre d'importantes transformations :

1° La périodicité d'*Ouranos* est doublée (mensuelle au lieu de bimestrielle), afin de mieux suivre l'actualité ;

2° La présentation en est allégée, ce qui va permettre d'accélérer la fabrication de chaque numéro, malgré le doublage de périodicité, et par conséquent d'assurer la stricte régularité de parution que nous recherchions depuis si longtemps ;

3° *Ouranos* sera, de nouveau, essentiellement consacré à la question des Engins spatiaux de provenance inconnue (« soucoupes volantes »). Les rubriques telles qu'Astronautique, Satellites, Fusées cosmiques, Antigravitation, Droit spatial, Astronomie, Cybernétique, Civilisation cosmique, etc., feront l'objet de feuilles spéciales d'information. L'expérience montre en effet que si tous nos lecteurs s'intéressent aux « soucoupes volantes », une partie seulement d'entre eux se préoccupe régulièrement des autres problèmes, quoique ceux-ci ne soient pas sans rapport avec les premiers (Voir page 6 le communiqué relatif à ces feuilles d'information).

Nous avons hésité longuement avant d'adopter cette nouvelle présentation, car l'ancienne formule bimestrielle permettait de donner à la Revue un aspect plus élégant ; la maquette d'une nouvelle couverture venait en outre d'être établie. C'est l'excellent accueil fait à la présentation de notre *Supplément d'information* n° 25 *bis* qui nous a finalement fait opter pour la présente formule. Il convenait en effet de ne pas sacrifier le fond à la forme.

Nous sommes heureux d'ajouter dès maintenant que notre ami Aimé Michel, qui depuis longtemps déjà participe aux travaux de notre Comité d'Etude, a bien voulu assumer les fonctions de Conseiller scientifique d'*OURANOS*.

C'est donc sous les meilleurs auspices que nous reprenons notre route, touchés de la constance et du dévouement unanimes de nos amis, grâce auxquels cette route reste libre et riche de nouvelles possibilités.

Soucoupes volantes, O.V.N.I., M.O.C. ? Non ! E.S.P.I.

On aura pu remarquer que nous avons utilisé dans le sous-titre de cette Revue le nouveau terme d'ENGINS SPATIAUX DE PROVENANCE INCONNUE (E.S.P.I.) pour désigner les « soucoupes volantes ». Ceci résulte d'une longue délibération de notre Comité d'Etude motivée par des raisons bien évidentes. En effet :

1 Le terme *soucoupe volante* est trop étroit : il ne convient qu'aux objets en forme de soucoupe, alors que beaucoup de témoins décrivent aussi des corps elliptiques, ovoïdes, coniques, cylindriques, sphériques, en forme de méduse, ou de croix, des boules de feu, des lumières de couleurs diverses, fixes ou clignotantes, etc...

Ce terme est également impropre : un objet volant prend appui sur l'air et ne peut quitter l'atmosphère ; l'avion vole, la fusée ne vole déjà plus, c'est un engin balistique. Or l'objet dit « soucoupe volante » est en réalité capable de rester immobile dans le ciel, sans pales tournantes, sans réacteurs, sans effets aérodynamiques ni aérostatiques. Il est donc en mesure d'évoluer hors de l'atmosphère, dans le vide relatif de l'ESPACE intersidéral.

2. Le terme *O.V.N.I.* (objet volant non identifié) est impropre pour les mêmes raisons ; il est en outre trop large : un objet IDENTIFIÉ par des caractères aussi précis, particuliers et constants (bien que nombreux) que ceux de l' « O.V.N.I. » n'est plus un objet « non identifié » ; ce n'est même plus seulement un objet mais un ENGIN puisqu'une de ses caractéristiques est précisément de présenter des évolutions contrôlées.

3. Le terme *M.O.C.* (mystérieux objet céleste) est trop large aussi et à un double égard ; en effet :

a) un objet céleste mystérieux peut être toute autre chose que ce qu'on entend désigner par « M.O.C. » ; exemples : une comète, un corps obscur, un satellite inconnu, etc. ;

b) les soi-disant « M.O.C. » peuvent demeurer mystérieux quant à leur ORIGINE précise, leur mode exact de fonctionnement, ils ne le sont plus en ce qui concerne leur identité.

En résumé, il existe de mystérieux objets célestes, dont certains restent non — ou mal — identifiés, d'autres le sont parfaitement et ne demeurent mystérieux que sur certains points ; parmi ces objets : ceux dont nous nous préoccupons précisément dans cette Revue.

Ces diverses remarques nous ont conduits d'une façon assez naturelle à adopter l'expression ENGINS SPATIAUX DE PROVENANCE INCONNUE (en abrégé : E.S.P.I.), qui évite les écueils signalés.

Certes on n'empêchera personne d'appeller un avion un *zinc*, ni une table d'opération un *billard*, mais on voudra bien reconnaître qu'il est difficile de parler valablement d'un sujet si l'on rejette les termes appropriés, ceux qui expriment sans équivoque la nature des choses, évitant ainsi les interprétations erronées ou tendancieuses. C'est pourquoi nous nous en tiendrons ici au terme d'E.S.P.I., qui nous paraît le plus rationnel et dont nous aimerions donc voir l'emploi se généraliser (l'expression peut être traduite dans toutes les langues) [1]. Nous sommes persuadés que nos lecteurs se rallieront de bonne grâce et facilement à ce nouvel usage.

---

1. Dans un article de *Satellite-Hypothèses* (*Eléments d'Ouranologie* : fév. 1961), Marc THIROUIN avait proposé le terme *Ourane*, plus facile à internationaliser ; il se range néanmoins bien volontiers à l'avis du Comité d'Etude. — *Satellite-Hypothèses*, 11, rue Rochechouart, Paris-9e ; C.c.p. Paris 16.279.22 ; le n° : 2 NF. — Dans le même numéro : des articles de Jimmy GUIEU et d'Aimé MICHEL.

Nos Enquêtes

A Cérons (Gironde), un E.S.P.I se pose dans un pré pendant la nuit

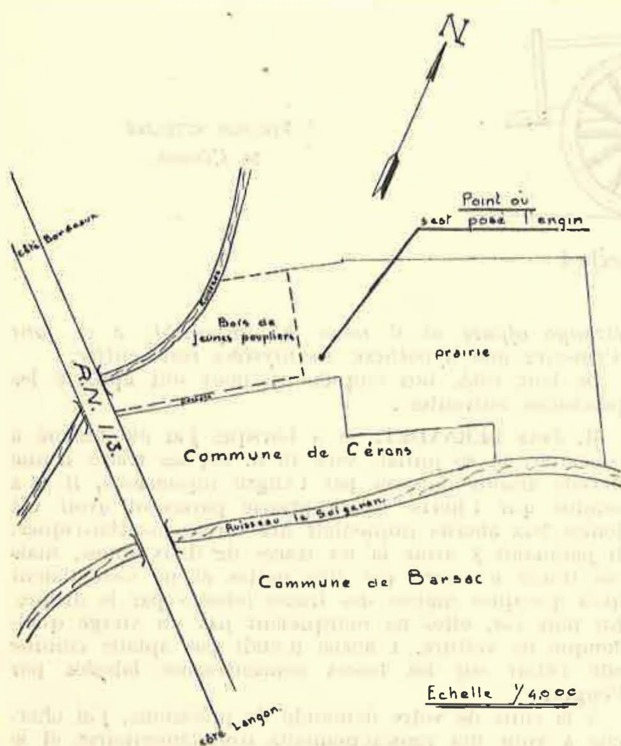
Enquêteurs : M. Louis LACOSTE, correspondant-enquêteur de la C.I.E.S. OURANOS, à La Réole ; M. Jean BERNADET, Ingénieur des Travaux Publics, maire de Barsac.

Les atterrissages d'E.S.P.I., qui peuvent n'avoir eu aucun témoin direct, offrent souvent l'avantage de laisser des traces sur le sol, c'est-à-dire un témoignage matériel de leur réalité. Lorsque les faits ont lieu sur le territoire d'une petite commune où tout le monde se connaît, où l'activité de chacun est de notoriété publique et où les mystificateurs, s'il y en a, sont vite détectés, l'enquête sur l'origine des marques découvertes laisse une marge d'erreur pratiquement nulle. Un document photographique est en lui-même beaucoup moins probant en raison des truquages possibles, sauf dans les cas, peu fréquents où l'authenticité de la photo ou du film est corroborée par des observateurs dignes de foi.

En France la grande période des atterrissages se situe à la fin de 1954. Nous avons publié, en leur temps, plusieurs de nos enquêtes à ce sujet. D'autres atterrissages se sont produits, cependant, depuis cette époque, dans ce pays, ainsi d'ailleurs que quelques survols à basse altitude, notamment en 1958, en 1960 et cette année encore. Nos rapports d'enquêtes sont prêts et nous les publierons, chaque mois, ici-même. Commençons par l'affaire de Cérons, qui a débuté le samedi 19 juillet 1958 par la découverte, dans un pré appartenant à Mme Claire Ducau, de traces concentriques d'une dizaine de mètres de diamètre.

La veille et l'avant-veille, les ouvriers de Mme Ducau avaient fauché et enlevé une partie du foin sur ce terrain. Ils y retournèrent le samedi matin pour finir le travail, accompagnés de M. Jean Marthiens, chef de culture. C'est alors qu'ils constatèrent la présence, toute récente, de ces traces.

La photo que nous publions en première page, le schéma coté qui accompagne les détails relatés par nos correspondants dans les rapports ci-après permettront de se faire une idée précise de ce qui, ce samedi matin, avait pu à si juste titre frapper l'attention des ouvriers de Mme Ducau.



PLAN DES LIEUX DE L'ATTERRISSAGE.

Rapport de M. Louis Lacoste.

« Voici les constatations que j'ai pu faire sur place (*voir schéma au bas de la page*) :

1. Aucune rémanence magnétique.

2. Cercles : au nombre de quatre ; empreintes très nettes de 5 à 6 cm. de large chacune. Le cercle n° 3 présente des points d'impact de 15 mm. de creux. environ, espacés régulièrement les uns des autres, comme auraient pu en faire de petites béquilles.

3. Sur certaines zones délimitées par ces cercles, l'herbe est couchée dans le sens des aiguilles d'une montre, sur d'autres elle est rasée à 2 cm. du sol environ. *Voir le schéma ci-contre.*

4. L'herbe est recouverte de rosée. Mais une poussière de terre recouvre en partie les zones où l'herbe est couchée.

5. Au centre commun de tous les cercles, on remarque tout d'abord une zone ovale d'environ 50 cm. de grand axe et 30 cm. de petit axe, complètement dépourvue d'herbe Cette zone est légèrement décalée dans le sens de son grand axe. A l'intérieur, un trou assez bien centré par rapport aux quatre cercles est visible ; il est conique, mesure 10 cm. d'ouverture et 15 cm. de creux. »

Rapport de M. Jean Bernadet.

« En l'absence du maire de Cérons, Mme Ducau m'a informé de la découverte faite par ses ouvriers. Le plan que je joins montre l'emplacement du pré et des traces. On accède au pré par un passage privé dépendant de la même propriété. Ce passage est à l'état de sol naturel.

Les traces sont celles que pourrait laisser un disque tournant se posant sur le sol.

Je précise bien que le disque a laissé sur la prairie une trace centrale très nette, qui doit être le pivot de l'appareil puisque, sur un ovale de 0 m. 40 environ de grand axe et 0 m. 20 de petit axe, l'herbe était complètement arrachée, la terre fortement comprimée et il y avait même une petite empreinte où la terre comprimée contre une pièce du pivot de l'appareil marquait de petites nervures. Je l'ai fait constater à l'officier de gendarmerie.

Le disque tournait bien dans le sens des aiguilles d'une montre puisque sur les cercles concentiques l'herbe était simplement couchée dans ledit sens, avec fortes empreintes en creux, mais sans aucun arrachement d'herbe.

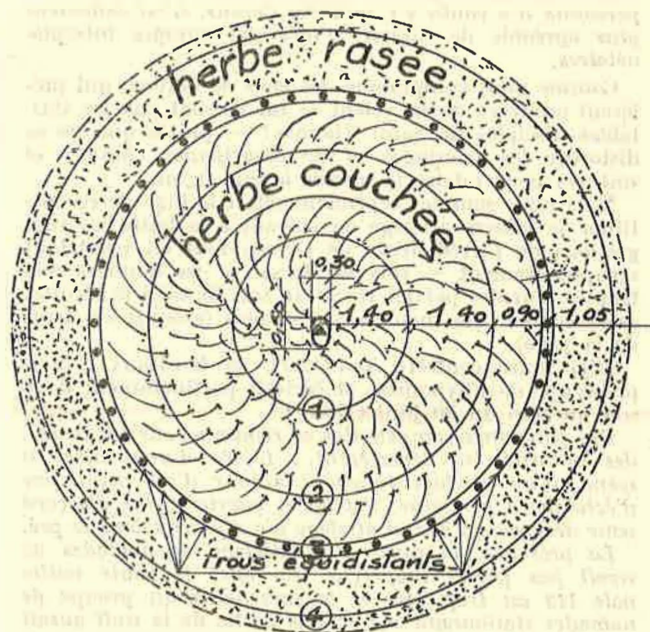
Cependant sur un emplacement d'une parfaite régularité, formant couronne extérieure, l'herbe était « cisaillée » à quelques centimètres du sol, alors qu'elle était intacte partout ailleurs, sauf, comme je viens de le dire, aux emplacements des cercles concentriques.

Je pense que l'on vous a signalé, aussi, l'existence, sur le sol de toute la surface de la couronne comprise entre les 2e et 3e cercles à partir du pivot, d'empreintes très régulières qui semblent avoir été marquées par des sortes de petits crampons de 0 m. 03 et 0 m. 04 de longueur et de 0 m. 02 de profondeur, espacées de 0 m. 40 environ, dans le sens du pourtour de la couronne (N.D.L.R. : c'est, avec une terminologie un peu différente, la même observation que celle de M Louis Lacoste).

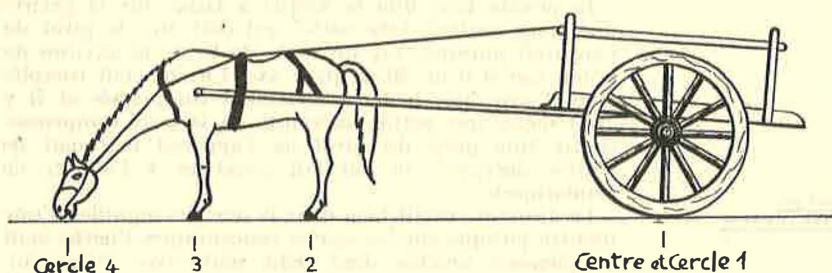
Il n'est pas possible de dire dans quelle direction le disque a décollé. Par le fait qu'il tournait il a pu quitter le sol dans n'importe quelle direction. Cependant, s'il ne s'est pas d'abord élevé à la verticale, l'existence des peupliers voisins dont la hauteur est d'environ 7 mètres a pu influer sur la direction de l'appareil.

Impossible de donner des précisions sur le moment de l'atterrissage, mais on peut penser que le disque s'est posé dans la nuit du 18 au 19 juillet, car les traces sur l'herbe étaient très fraîches.

S'il avait été lumineux il aurait pu, je pense, être aperçu de la route nationale, qui est empruntée par une circulation assez intense la nuit. Mais, à ma connaissance, il n'y a pas eu d'observation à ce sujet. »



RELEVÉ DES TRACES LAISSÉES PAR L'ENGIN.



L'ÉTRANGE ATTELAGE DE CÉRONS...

Où la cavalerie intervient...

Comme *Ouranos* n'a aucunement le désir d'être prise pour une Revue ennuyeuse, il faut bien, après toutes ces données d'une concision nécessairement un peu sèche, donner la parole à ceux qu'un de nos confrères de *La Nouvelle République-La France* range parmi les disciples de Saint Thomas.

L'un d'eux, écrit-il (n° du 24 juillet 1958), *habite Cérons et donne l'explication suivante du phénomène :*

— Supposons : un cheval, un âne, un mulet ou tout autre quadrupède d'une taille identique attelé à une charette. Posons l'ensemble sur le pré, l'une des roues du véhicule bloquée afin que tout reste en place en attendant le propriétaire. Celui-ci se faisant attendre, l'animal a déjeuné, tournant avec son véhicule autour de la roue bloquée formant pivot. Le « pivot » a fait un trou, la deuxième roue a tracé un cercle de 1 m. 40, les pattes arrières en ont fait un autre, les pattes avant un troisième, quant à la langue elle a tracé le quatrième en supprimant l'herbe à sa portée.

Et nous aurions ainsi une explication complète de ce qu'il fallait démontrer.

Les esprits forts rétorqueront à cela que l'attelage ne s'étant pas envolé, on devrait découvrir une sortie... à ces cercles.

— Mais non, rétorque le démonstrateur, l'herbe n'a pas été marquée par un seul passage ou si cela était elle s'est relevée effaçant toutes traces.

Nous ne savons si cette explication vous convaincra et personne n'a voulu s'y rallier à Cérons. C'est tellement plus agréable de caresser l'idée des voyages interplanétaires.

Comme nous comprenons les gens de Cérons, qui préfèrent croire ce qu'ils voient — car ce sont eux les véritables disciples de Saint Thomas ! — plutôt que de se distordre les méninges et de désarticuler chevaux et voitures pour refaire le monde à leur façon.

Nous nous sommes cependant offert le luxe de reconstituer le bizarre attelage en suivant à la lettre les suggestions de l'irrédentiste de Cérons tout en respectant scrupuleusement — cela va de soi — les données métriques fournies par les traces au sol. Et voici le résultat assez cocasse que nous avons obtenu (croquis en haut de la page).

Déjà notre confrère *Sud-Ouest*, de Bordeaux, s'était préoccupé de l'hypothèse et écrivait pertinemment dans son numéro du 30 juillet 1958 :

Des personnes compétentes se rendirent sur les lieux ; des autorités se déplacèrent... L'idée d'une mise en scène, d'un attelage tournant autour d'un point fixe n'échappa à personne. Patron et ouvriers sont d'accord pour déclarer qu'aucun attelage n'a séjourné dans le pré.

La présence, la nuit, d'un attelage de nomades ne serait pas passée inaperçue. En effet la route nationale 113 est trop près et la présence d'un groupe de nomades stationnant même une partie de la nuit aurait attiré l'attention des voisins. D'autre part des traces de leur passage auraient subsisté.

Sud-Ouest *suit depuis bientôt quinze jours cette étrange affaire et il nous est impossible à ce jour d'émettre une hypothèse. Le mystère reste entier.*

De leur côté, nos enquêteurs nous ont apporté les précisions suivantes :

M. JEAN BERNADET. — « Lorsque j'ai été amené à constater, le 19 juillet, vers 13 h. 30, les traces d'une netteté absolue laissées par l'engin mystérieux, il m'a semblé que l'herbe de la prairie paraissait avoir été foulée aux abords immédiats des cercles concentriques. Il paraissait y avoir là les traces de deux roues, mais ces traces n'étaient pas très nettes et ne s'étendaient qu'à quelques mètres des traces laissées par le disque. En tous cas, elles ne marquaient pas un virage quelconque de voiture. L'herbe n'était pas aplatie comme elle l'était sur les traces concentriques laissées par l'engin.

A la suite de votre demande de précisions, j'ai cherché à avoir des renseignements complémentaires et je viens d'apprendre que ces traces de roues avaient été provoquées par le déplacement d'un râteau-faneur sur la prairie, à cet endroit même. Donc il faut écarter systématiquement toute autre supposition. »

M. LOUIS LACOSTE. — « Dans la région de Cérons, on utilise pour la culture ou autres travaux : cheval et voiture, bœuf comme animal de trait, tracteur et remorque. Les jantes des voitures utilisées ne dépassent pas 6 cm. de large ; par contre, il est certain qu'il n'a pu se trouver aucun attelage capable de laisser les empreintes des cercles concentriques ni les détails de relief que nous avons relevés, notamment le pivot central et les points d'impact répartis sur le 3e cercle.

Je précise à cet égard que les jantes de voitures, faneuses et râteaux sont unies sur toute leur surface, ne présentent aucune aspérité. A ma connaissance l'enquête de gendarmerie n'a pas noté la présence de ces petits impacts et c'est une lacune regrettable. »

Déplorons donc une fois de plus, en terminant, que des spécialistes de l'*Espiologie* ne soient pas, même officieusement, conviés aux enquêtes, alors que des magistrats municipaux comme M. Jean Bernadet, maire de Barsac, dont les initiatives ont été remarquables, n'hésitent pas à nous apporter dans les mêmes circonstances le concours le plus efficace. Qu'il en soit ici-même chaleureusement remercié, ainsi que notre dévoué correspondant-enquêteur, M. Louis Lacoste et M. le Maire de Cérons qui, dans une lettre adressée à notre correspondant, déplore qu'une absence de longue durée l'ait empêché de se rendre sur place et se déclare prêt à nous apporter lui aussi son entier concours pour les besoins de notre enquête.

M. TH.



SABOT DU CHEVAL THÉORIQUE DE CÉRONS (*équus Cerontensis!*) COMPARÉ A CELUI D'UN CHEVAL RÉEL (en grisé, autour du premier).

Observations

FRANCE METROPOLITAINE. 1961

1er janvier. MUNCQ-NIEURLET, BAYENGHEM-LES-EPERLECQUES (P.-de-C.). — Grosse boule rouge virant au rose, 10 min. immobile, haut dans le ciel ; disparaît dans une gerbe d'étincelles.

22 janvier. CESTAS-GAZINET (Gironde), vers 18 h. 30. — Objet oblong « fluorescent » orange. Quelques secondes. Passe rapidement à la verticale du témoin (docteur ès-science, profess. d'électronique à la Faculté de Bordeaux) dont la voiture présente à ce moment une défaillance d'allumage. — Observé aussi par 3 instituteurs bordelais (objet triangulaire lumineux semblant s'élever du sol à quelques centaines de mètres de distance puis s'éteindre et disparaître. L'un d'eux aurait alors ressenti un léger malaise et entendu l'appel : *Zému*, répété deux fois. — CESTAS-MAGNAGE, vers 18 h./18 h. 30, au S.-E., 2 objets ronds « couleur de flamme orangée », lents, à haute altitude. — Près de SAUCATS (Gironde), R.N. 651, vers 18 h./18 h. 30, objet allongé paraissant à basse altitude, environné d'une lueur rouge-orange, quelques secondes, → S.-E. — Sud de PARENTIS (Gironde), vers 19 h. 15, forte lumière immobile dans le ciel. — Région de CAUDOS et Sanguinet (Gironde), vers 22 h., lumière en mouvement dans le ciel.

16 au 22 janvier. CALVIAC (Dordogne), tous les soirs à 22 h. 45. — Disque rouge clair lent ou rapide, S.O. → S.E.

23 janvier. PREIGNAC, dans la soirée. — Sorte de « comète énorme » avec traînée très lumineuse, se déplaçant à altitude moyenne, N.O. → S.E., beaucoup moins vite qu'une étoile filante. Descend, se sépare en deux et disparaît. 5 secondes.

5 février. SUD-EST DE PARIS, 0 h. 31 à 1 h. 10 T.U. (observation radar). — V. page 6 le rapport de notre correspondant.

7 février. TRAPPES-LA BOISSIÈRE (S.-et-O.), vers 1 h. 35. — Point lumineux très vif, blanc, au-dessus des lampes de la gare de triage, plus loin, env. 15° au-dessus de l'horizon, E. → O. (5 sec.), → S.S.E. (40 sec.), → S.E. (15 sec.) (2 changem. de direct.). Au 1er changement extinction brutale, puis point blanc moins brillant (comme une des « roues » du Grand Chariot) augmentant et diminuant d'intensité toutes les 2 sec. Vitesse apparente : supérieure à avion à réaction (observation de notre abonné M. BAILOT). — L'observatoire de Trappes n'a rien remarqué. Un ballon-sonde a été lancé à minuit mais l'observatoire estime qu'il ne pouvait s'agir de cela, d'autant moins, précise-t-il, que le vent était orienté O. → E. à l'heure indiquée (information Aimé MICHEL).

9 février. SAINT-OMER (P.-de-C.), début de la nuit. — Sorte de ballon ovale rouge vif dans le ciel. — De 20 h. à 22 h. étoile verte immobile au-dessus de la ville, émettant des « feux à éclipses » (20 témoins).

10 février. LILLE (Nord), vers 21 h. 45. — Point lumineux E. → S., à env. 5° au-dessus de l'horizon, grossit rapidement, s'immobilise vers le S.S.E. où il apparaît sous forme de disque aplati jaune orangé ; diamètre 1/4 pleine lune ; repart, virage très serré → E. en montant légèrement et accélérant. Disparaît par moments derrière un building. Au cours de ses évolutions disparaît par moments derrière les nuages apparemment peu élevés. Durée : 1 min. env. Aucun rapport avec feux de position avion (observation de notre abonné M. J.-P. ROUSSEL).

14 février. LILLE (Nord), vers 20 h. 15. — Masse lumineuse S.E. → S.O., puis s'immobilise 30 ou 40 sec. et s'éteint. — GUISE (Nord), après 21 h. jusqu'à 21 h. 30 env., « grosse étoile » vers le S.O., éclat inhabituel (peut-être Vénus).

23 février. ENTZHEIM, près Strasbourg (Bas-Rhin), après-midi. — Près de l'aérodrome, une boule de feu du diamètre apparent d'une orange explose sur la route et fait éclater le pare-brise d'une voiture en dégageant une intense fumée. L'automobiliste ne trouve aucune trace du « projectile » (Météorite ? mais les dégâts auraient été plus sérieux, dit l'observatoire de Strasbourg ; foudre en boule ? mais il n'est pas établi que le temps ait été localement orageux. Alors pare-brisite ?).

26 mars. PALALDA (Pyr.-Or.), 20 h. 30. — Objet ovale lumineux S.O. (Espagne) → N.E. (France), apparaît au-dessus des montagnes de 1 600 m. env., disparaît derrière relief de 1 000 m. env. Quelques secondes. Trajectoire apparente de 3 km. env. Vitesse non inférieure à 1.000 km./h. Pas de bruit (Enquête de notre correspondant M. P. JAUBERT, magistrat en retraite).

(A suivre.)

Notre Souscription

4e LISTE.

MM. J. Labesse, Paris (2e *versement*) : 15 NF. — R. Bailot, Sainte-Radegonde : 3 NF. — R. Hennequin, Avon : 5 NF. — E. Charleau, Ceyreste : 10 NF. — Anonyme, Aisne : 4,10 NF. — R. Froger, Paris (2e *vers.*) : 1,10 NF. — J.P.P., Puteaux : 5 NF. — P. Babeau, Kouba, Algérie : 50 NF. — L. de Bellefeuille, Montréal, Canada (2e *vers.*) : 3,73 NF. — R. Giroud, Paris : 10 NF. — A. Castou, Mont-Saint-Aignan (4e *vers.*) : 21,58 NF. — G. Pagès, Cotonou, Dahomey (2e *vers.*) : 6,10 NF. — C.-A. Schang, Buenos-Aires : 7,31 NF. — J. Delvaux, Liège : 16,10 NF. — J. Labesse, Paris (3e *vers.*) : 26,10 NF. — Mme M. Mierzeievska, Roubaix : 10 NF. — Total : 194,12 NF.
Solde précédent : 573,26 NF. — En caisse à ce jour : 767,38 NF.

DONS AFFECTES AU BUDGET DE LA REVUE : Mme S. du C., Lyon, versements multiples : 280 NF. — MM. D. Léger, Le Mans (3e *vers.*) : 1,10 NF. — L. Véjux, Belfort (2e *vers.*) : 15 NF. — G. Moënoz, Genève : 1,10 NF. — P. Châtelain, Bruxelles : 0,25 NF. — M. Chrétien, Paris : 5 NF. — A. Defretin, Mouvaux : 1,15 NF. — Mme L. Blaye, Muret (2e *vers.*) : 1,10 NF. — M. Plunian, Mehun : 3 NF. — M. Claudel, Saint-Mandé (2e *vers.*) : 1,10 NF. — P. Babeau, Kouba, Algérie (2e *vers.*) : 3,05 NF. — A. Léveillé, Montréal, Canada : 6,10 NF. — R. Clause, Colombes : 6,10 NF. — G. Guibard, La Garenne-Colombes : 1,10 NF. — Mme C. Lefèvre, Paris : 20 NF. — R. Joffre, Bondy : 10 NF. — R. Gaulaz, Brienne, Suisse : 2,68 NF. — Mme Ferrasse, Canet d'Aude : 4 NF. — J.-P. Gliksman-Shotland, Paris : 6 NF. — M. Halle, Bobigny : 5 NF. — A. Sarallier, Poste aux Armées : 1 NF. — Total : 373,83 NF.

ONT SPONTANEMENT MAJORE LEUR ABONNEMENT : MM. L. Beillard, Roanne : 5 NF. — M. E. Victorin, Oran : 3 NF. — C. Gautier, Casablanca : 3 NF. — L. Piselier, Vernou-sur-Brenne : 3 NF. — C. Schaff, Siersthal : 5 NF. — Mme M. Mierzeievska, Rouboix (2e *vers.*) : 10 NF. — Mme P. Porta, Céret : 5 NF. — Mlle Hanin, Rouen : 5 NF. — L. Janselme, Marseille : 5 NF. — E. Charleau, Cevreste (2e *vers.*) : 5 NF. — R. Corbignot, Grenoble : 0,10 NF. — Anonyme, Jœuf : 15 NF. — Mlle Pidaut, Nice : 5 NF. — A. Busca, Saint-Etienne : 5,10 NF. — J. Millet, Lyon (2e *vers.*) : 43 NF (*se réabonne en outre pour 4 ans*). — J. Becquet, Dargnies : 5 NF. — J.-P. Gliksman-Shotland, Paris (2e *vers.*) : 5 NF. — J.-M. Pollefliet, Courbevoie : 5 NF. — Total : 132,20 NF.

Beaucoup de nos Amis membres du Comité d'Etude ou Correspondants ont également majoré leur cotisation. A TOUS MERCI !

« OURANOS » EST VOTRE REVUE. CONTINUEZ A LA SOUTENIR !

Observation au radar par un de nos correspondants au S.E. de Paris

Le 5 février 1961, de 0 h. 31 à 1 h. 10 T.U., observation d'un plot isolé immobile et de forme constante situé dans le 024° pour 196 NM. Brillance du plot : n° 5, avec faded de la minute 46' à 56'.

Relevé de la fréquence des faded (au tour de balayage, soit 4 tours 1/2 à la minute) :

(0 h. 46) *Tours* : 3 9 2 1 1 1 1 4 2 2 2 1 2 5 2 (0 h. 56)

Brillances : 0 5 0 5 0 5 0 5 0 5 0 5 0 5 0

Faded complet et brusque à 1 h. 10 T.U.

Pour des raisons techniques les appareils de mesure de site n'ont pu être utilisés, mais les altitudes extrêmes données par la coupe du lobe sont de 8.500 m. et 14 000 m.

Il n'est absolument pas question d'un lâcher de ballon car on n'a pas observé le moindre déplacement de l'objet en azimut ni en distance. Il ne peut s'agir non plus de l'écho d'un phénomène météo car à cette distance les *pips* météo sont insuffisants pour être amplifiés.

Communiqués de la C.I.E.S. "Ouranos"

● Marc THIROUIN est très touché des nombreuses marques de sympathie qui lui sont parvenues et des visites qu'il a reçues. Il vous en remercie bien amicalement. Il est en bonne voie de rétablissement et compte se retrouver rapidement parmi vous.

● OURANOS paraissant désormais tous les mois (au lieu de tous les deux mois), chaque abonné recevra désormais un nombre de numéros *double* de celui qui restait à courir sur son abonnement (et sans aucune majoration du prix de celui-ci).

● Pour les raisons indiquées page 1, il nous a paru indispensable de revenir à la formule d'un *Ouranos* exclusivement consacré aux Engins spatiaux de provenance inconnue.

Toutefois, pour répondre au désir de ceux d'entre vous qui suivaient avec intérêt les articles publiés dans *Ouranos* sous la rubrique A LA CONQUETE DE L'ESPACE ET DU TEMPS (Astronautique, Antigravitation, Satellites, Fusées cosmiques, Astronomie, Cybernétique, Civilisation cosmique, Droit spatial, etc.) — jugée par beaucoup comme débordant trop du cadre proprement dit des E.S.P.I. — un projet est à l'étude pour leur permettre de retrouver *par ailleurs* le thème de leurs préoccupations favorites, dans un cadre plus ample et mieux adapté au développement croissant de ces questions. Ils y retrouveraient notamment la suite de l'article du Dr Marcel Pagès.

Pour réaliser ce projet il est évidemment indispensable que nous connaissions le nombre de lecteurs que cette proposition intéresse. Nous demandons donc à ceux-ci de nous envoyer au plus vite un *bulletin-référendum* ainsi conçu :

« JE DESIRE CONTINUER A SUIVRE LES SUJETS SUIVANTS : ASTRONAUTIQUE, ANTIGRAVITATION, SATELLITES, FUSEES COSMIQUES, ASTRONOMIE, CYBERNETIQUE, CIVILISATION COSMIQUE, DROIT SPATIAL, ETC. »

Si les réponses sont suffisamment nombreuses, nous passerons immédiatement à la réalisation de notre projet.

● Les COUPURES DE PRESSE (même parisienne, et naturellement de province) relatant des observations d'engins spatiaux, parebrisite, phénomènes célestes inexpliqués, etc., nous sont plus que jamais nécessaires pour publication chaque mois dans *Ouranos* et pour effectuer nos enquêtes. Que tous nos lecteurs — et nos correspondants — veuillent donc bien nous les communiquer en abondance ! D'avance grand merci. (Nous rappelons que les coupures éventuellement reçues en double sont échangées à l'étranger contre des informations mondiales).

● REPONSES AUX QUESTIONS - CONCOURS DE NOTRE No 25 : Un retard de poste nous prive d'envoyer les résultats à l'imprimerie dans les délais nécessaires à leur insertion dans le présent numéro. Nous vous prions de nous en excuser. Nous les publierons dans le numéro d'août. — Conformément au règlement du concours, toutes les personnes qui nous ont adressé leur abonnement ou leur renouvellement avant le 30 avril 1960 recevront un numéro supplémentaire gratuit (qui va en réalité, se transformer en *deux* numéros gratuits, du fait du doublage de la périodicité d'*Ouranos*).

● La souscription à l'ouvrage à paraître de notre ami M. René Samson, LES HABITANTS DES AUTRES MONDES est toujours ouverte. Mais elle sera définitivement close le 1er OCTOBRE 1961. Il est donc *urgent* que vous passiez votre commande. Prix franco : 8.90 NF. (C.c.p. : *Ouranos* Paris 10.522.47) — Le prix en librairie après clôture de la souscription sera de 12.90 NF. Tirage limité.

● Pour tout CHANGEMENT D'ADRESSE, joindre une bande et 0.50 NF en timbres-poste français (ou un coupon-réponse international).

Le Directeur de publication : Marc THIROUIN. — IMPRIMERIES RÉUNIES — No 34.198. — Dépôt légal juillet 1961.